Le RAM d'AM

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants
« Bercé Belinois »

Juillet 2010
Numéro 16

Dessins réalisés par les enfants lors des séances de jeux et rencontres

Participantes :

- Mme BLAISE
- Mme BOURGUIGNEAU
- Mme BUCHET
- Mme CAMI
- Mme CHANTELOUP
- Mme HOUDAYER
- Mme LENOIR
- Mme MALITOURNE
- Mme WOJDASZKA

Avec le concours de

- *Mathilde GRANDIN*
- *Séverine MAIGNANT*

Sommaire

Édito - Prêt de matériel - Horaires	2
Infos Flash	3
Rétrospective	4
Paroles d'Ass.Mat : L'acquisition de la propreté : toute une histoire	5
Parlons en : L'enfant et son animal… un lien important	6
Le coin des bricoleurs	7
Paroles d'enfants - Comptines - Idées de lecture	8
Menu du Jour	9
Questions / Réponses	10
Info Bibliothèques Bercé Belinois	11
Agenda	12
Dates des prochains jeux et rencontres du 4ème trimestre 2010	
Coordonnées Circonscription Solidarité Départementale 72	

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

CIAS De l'orée de Bercé Belinois

CIAS - RAMPE Bercé Belinois

34 rue des Frères Bailleul
72220 Laigné en Belin

☎ 02.43.42.99.13 🖷 02.43.42.86.09
E.mail : cias.rampe@belinois.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES CAF DE LA SARTHE

msa santé famille retraite services

Agrément et soutien financier de la CAF de la Sarthe

Edito

Je suis «z'émue» à l'idée de vous livrer ici mon premier édito. La tentation est grande de vous parler de moi, de mes idées, de mes projets dans ma nouvelle mission en tant que responsable petite enfance. Mais laissons cela pour nos futures rencontres et parlons plutôt de notre lien commun : les enfants.

Chères têtes blondes, brunes ou rousses, cet été encore elles seront l'objet de toute notre attention. Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro une foule d'informations pratiques à déguster sans modération pendant les vacances.

Ah les vacances ! Moment privilégié de complicité et de proximité avec ces chérubins. Mais soyons vigilants à ne pas relâcher nos efforts et notre attention sur les acquis déjà engrangés. Restons sur le pont (c'est mon côté marin) et prêts à les accueillir pour une nouvelle rentrée riche d'émotions à découvrir et de souvenirs ensoleillés à partager. Bonnes vacances à tous.

Marie-Pierre Leroux
Responsable Petite Enfance

Le Rampe vous accueille …

- Sauf périodes scolaires -

Sans RDV
et par téléphone

☎ *02.43.42.99.13*

- Lundi de 12h à 18h
- Mardi de 12h à 18h
- Mercredi de 12h à 17h
- Vendredi de 12h à 18h

Avec RDV

Contactez le RAMPE au
02.43.42.99.13

Prêt de matériel
de puériculture sur RDV

PERMANENCE FERMEE DU 5 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2010

Permanence et Rendez-vous à Ecommoy

Au Multi-accueil (bureau de permanence PMI)
Chemin de l'abreuvoir

- **Lundi : permanence** (accueil physique sans rendez-vous) de 15h30 à 17h30
- **Jeudi : accueil sur rendez-vous** de 9h30 à 11h30

FERMETURE DU SERVICE DU 02 AU 22 AOÛT 2010

Prêt de matériel

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants met à votre disposition du matériel de puériculture : Chaises hautes, sièges auto, table à langer, poussette double, parc, etc...

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter le RAMPE : ☎ 02 43 42 99 13

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Horaires d'été

(du lundi 12 juillet au vendredi 27 août 2010)

Le RAMPE vous accueille

- **Lundi 13h à 18h**
- **Mardi 13h à 17h**
- **Mercredi 13h à 17h**
- **Vendredi 13h à 16h**

- Fermeture annuelle pour congés -
Le RAMPE sera fermé du lundi 2 août au dimanche 15 août 2010

- Bon à savoir -

Les jeux et rencontres sont ouverts aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent.
Les parents peuvent également participer de façon occasionnelle.

VOUS ETES …
Parents et vous recherchez une assistante maternelle … ou Assistante maternelle disponible pour pouvoir accueillir des enfants, le RAMPE met à votre disposition un système de petites annonces qui vous permet d'obtenir des coordonnées pour faciliter votre recherche.
Renseignements au 02.43.42.99.13

Quelques compléments au contrat de travail

En partenariat, le Conseil Général de la Sarthe et le réseau des relais sarthois ont apporté quelques modifications au contrat de travail qui portent principalement sur :

- la distinction du parent employeur de l'autre parent
- la date et lieu de naissance de l'assistante maternelle
- l'identification des semaines non travaillées par l'assistante maternelle
- la précision pour le calcul des heures complémentaires et supplémentaires qui se fait à la semaine
- l'envoi d'une lettre en RAR en cas de rupture
- en annexe un modèle de calcul de mensualisation avec des heures majorées

Vous pouvez télécharger ce nouveau contrat sur le site du Conseil Général www.cg72.fr

Nouveaux barèmes pour les frais de repas et déplacement depuis le 1er juillet 2010

FRAIS DE REPAS (*Article 8 de la Convention*)

Le montant est fixé en fonction des repas fournis et de l'âge de l'enfant, et doit être négocié entre l'assistant(e) maternel(le) et l'employeur.

Les références suivantes peuvent être proposées. Ces tarifs sont revus au 1er juillet de chaque année, en fonction de l'indice mensuel des prix à la consommation, hors tabac, de l'ensemble des ménages.

L'indice de référence de mai 2010 (paru au JO du 13/06/2010) est de 120,04.
La proposition de ces tarifs a été élaborée conjointement par les services de Protection Maternelle et Infantile et Sociale Départementale, les relais assistant(e)s maternel(le)s et les membres de la commission consultative paritaire départementale.

	6 mois – 1 an	1 an – 2 ans	2 ans – 3 ans	3 ans – 4 ans	4 ans et plus
Petit déjeuner ou goûter	**0,74 €**	**0,90 €**	**0,98 €**	**0,98 €**	**0,98 €**
Repas Principal	**1,97 €**	**2,29 €**	**3,02 €**	**3,39 €**	**3,56 €**

FRAIS DE DEPLACEMENT (*Article 9 de la Convention*)

Si le salarié est amené à utiliser son véhicule pour transporter l'enfant accueilli, l'employeur l'indemnise selon le nombre de kilomètres effectués. L'indemnisation kilométrique ne peut être inférieure au barème de l'administration et supérieure au barème fiscal.
L'indemnisation est à répartir, le cas échéant, entre les employeurs demandeurs des déplacements.

	BAREME DE L'ADMINISTRATION *(Arrêté du 26 août 2008)*	**BAREME FISCAL 2010** *(Bulletin officiel des impôts n° 37 du 02/03/2010)*
3 CV	**0,25 €**	**0,387 €**
4 CV	**0,25 €**	**0,466 €**
5 CV	**0,25 €**	**0,512 €**
6 CV	**0,32 €**	**0,536 €**
7 CV	**0,32 €**	**0,561 €**
8 CV	**0,35 €**	**0,592 €**
9 CV	**0,35 €**	**0,607 €**
10 CV	**0,35 €**	**0,639 €**
11 CV	**0,35 €**	**0,651 €**
12 CV	**0,35 €**	**0,685 €**
13 CV et +	**0,35 €**	**0,697 €**

Contacts utiles

Maison de la justice et du droit
10 rue Bizet BP 62 72703 ALLONNES Cedex ☎ 02 43 39 05 85

urssaf.fr pajemploi

Urssaf (taux de cotisations et salaires minimums)
www.urssaf.fr espace Particuliers

Service Pajemploi
www.pajemploi.urssaf.fr

CRCESU (Centre de Remboursement du CESU)
www.cr-cesu.fr

CAF (information sur la garde des jeunes enfants et barèmes)
www.caf.fr

CPAM (l'assurance maladie en ligne)
www.ameli.fr

IRCEM (retraite complémentaire et prévoyance des assistantes maternelles)
www.ircem.fr

RETROSPECTIVE

Atelier impôts

Une dizaine d'assistantes maternelles ont participé à l'atelier impôts. Pas de changement majeur cette année pour l'imposition, toujours deux possibilités : le régime général et le régime particulier des assistantes maternelles qui peut être plus intéressant dans certains cas, d'où l'intérêt de comparer les deux possibilités. Un document de calcul pour la méthode du régime particulier diffusé par le Centre des Impôts du Mans a été transmis à l'ensemble des participantes.

Réunion d'information sur le Droit Individuel à la formation

M. Haeuw et M. Guérard de l'institut FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs) sont venus présenter le dispositif D.I.F. aux assistantes maternelles mais également aux parents qui n'étaient pas représentés ce soir là. Le D.I.F. est un droit individuel à la formation dont peut bénéficier chaque assistante maternelle. Vous êtes parents employeurs ou assistantes maternelles, n'hésitez pas à venir vous informer au RAMPE, nous disposons d'une documentation de l'institut FEPEM.

Pique-Nique

Le 8 juillet dernier, le pique nique du relais s'est déroulé à l'Arche de la nature. Le soleil et la chaleur étaient au rendez vous. Après les salades et les sandwiches, les enfants ont pu profiter de cet espace pour découvrir les lapins, les chèvres, les cochons, les poules… ainsi qu'un petit veau de 2 jours en compagnie de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

Petit mot des animatrices : Il nous est très agréable de terminer l'année par ce pique nique en compagnie des enfants, des parents et des assistantes maternelles. C'est toujours un moment convivial très appréciable. Merci à tous pour votre participation et bonnes vacances. Séverine et Mathilde

Atelier Créons ensemble…

Cet atelier a vu le jour suite à une demande des assistantes maternelles, afin de pouvoir échanger, partager ensemble des créations et des idées d'activités à réaliser par et pour les enfants.

Il a été convenu la création d'un classeur, qui regroupera toutes les fiches d'activités évoquées lors des réunions. Par la suite ce classeur voyagera sur toutes les communes du territoire par l'intermédiaire des séances de jeux et rencontres.

Le 17 juin dernier, 9 assistantes maternelles se sont réunies pour le premier atelier « Créons ensemble ». Celui-ci est ouvert à toutes les assistantes maternelles de l'Orée Bercé Belinois et devrait avoir lieu une fois par trimestre.

Paroles d'Ass. Mat

« L'acquisition de la propreté : toute une histoire !»

La propreté : toute une histoire !

Lorsque nous parlons de l'acquisition de la propreté, nous utilisons souvent les mots PROPRE ou SALE pour définir le stade dans lequel se situe l'enfant. Celui-ci peut déjà percevoir une pression autour du langage. Les parents, eux aussi, ressentent une pression commune qui est celle de l'entrée à l'école, en général vers trois ans, avec cette condition de PROPRETE. Or en moyenne, un enfant est en capacité de se contrôler vers 35 mois. Trois ans, c'est aussi l'âge de l'entrée à l'école, quels challenges ont-ils à accomplir !

De plus, nous vivons dans une société hygiéniste où la moindre odeur naturelle est dissimulée par une odeur de synthèse : les parfums, les désodorisants. Nous pouvons donc dire que la propreté est une condition d'accession à la vie sociale.

De nos jours, la compétition est au cœur de notre quotidien ; la précocité est très valorisée et très souvent associée à un signe d'intelligence. Mais dans le processus d'apprentissage, la lenteur est une valeur intéressante qui permet l'assimilation et la consolidation des apprentissages. Les stéréotypes sont très répandus dans notre société. Face à un problème, nous associons facilement une cause sans forcément qu'elle en soit à l'origine. Jean Epstein[(1)] relate un exemple révélateur dans un de ses livres « Des vertes et des pas mûres » : un petit garçon ayant perdu son papa se retrouve seul avec sa maman, et doit aller à l'école du jour au lendemain. Alors qu'il était devenu propre un an auparavant, le petit homme ne se maîtrise plus à la suite du décès de son papa. L'enfant confie un jour à un psychologue « ...quand on veut aller aux toilettes, il faut demander du papier à la maîtresse et moi je n'ai pas envie de demander du papier alors je fais dans ma culotte...». Lorsque l'institutrice changea de méthodes, tout rentra dans l'ordre, le petit redevint propre. Le lien avec le décès de son papa n'y était pour rien du tout dans cette affaire là.

(1) Psychosociologue

Face à cet environnement idéaliste, la pression ressentie par les parents n'est-elle pas légitime ! Ceux-ci ne s'interrogent-ils pas en bon parent sur la place qu'aura leur enfant dans la société ?

La propreté, tout un cheminement

L'envie de faire pipi ou caca est une pulsion. L'enfant doit progressivement renoncer à cette pulsion de plaisir en se contrôlant pour pouvoir vivre en société. Renoncer à cette pulsion c'est supporter la sensation désagréable de se retenir.
L'acquisition de la propreté repose donc sur une maturation à la fois physiologique et psychologique :

- la maturation des muscles sphinctériens pour pouvoir retenir et expulser
- la coordination de la rétention et l'expulsion en renonçant au plaisir de la pulsion
- le besoin de se distinguer comme un être à part entière en exprimant le JE qui représente la fin du processus d'individuation (vers 3 ans environ). JE a le pouvoir de décider.
- le besoin de savoir reconnaître ce qu'il se passe dans son corps.

L'acquisition de la propreté est à la fois un apprentissage physique et intellectuel car l'enfant doit être capable de ressentir mais aussi comprendre ce qu'il se passe dans son corps. L'enfant a besoin de s'identifier à l'adulte dans son apprentissage. Mais ce n'est pas un apprentissage qui vient de l'adulte. JE est différent de TU : JE a le pouvoir de décider. L'enfant est au centre de son apprentissage, il fait appel à sa compréhension et à sa prise de décision.

L'importance du JEU

Le JEU a toute son importance dans l'apprentissage de la propreté. Lorsque l'enfant joue, il élabore ses ressentis intérieurs. Il joue son questionnement. Cela lui permet de compenser et comprendre. Le jeu lui permet également d'avoir une action sur les choses. La mise à disposition d'un pot de poupée et d'une poupée peut lui permettre de repérer l'intérêt du pot. Il pourra s'initier progressivement.
Par la suite, vous remarquerez souvent l'enfant contempler ses excréments, il les touche, les pétrit, les jette… car il a besoin d'analyser ce qui sort de lui. L'anus est la seconde zone érogène après la bouche dans le développement de l'enfant, c'est le stade anal. Les matières fécales sont pour lui une œuvre d'art qui doit être contemplée, car il a atteint l'objectif qui est l'expulsion. D'où l'importance de prendre le temps de verbaliser l'action de jeter les fèces et d'accompagner l'enfant dans l'action de vider le pot tout en lui expliquant le voyage des fèces[2] (au final le fèces n'est pas perdu à jamais mais transformé[3]). La compensation possible peut être la pâte à modeler qui va permettre à l'enfant d'avoir une maîtrise des matières molles : couper, malaxer, jeter. Ce jeu est acceptable, par contre cela peut être l'occasion de lui expliquer que comme les selles, ça ne se mange pas.

[2] *matières fécales*
[3] *suggestion de lecture : le nouveau voyage de Monsieur CACA cité ci-après dans la rubrique Idées de lecture*

Quand proposer le pot ? (âge ou moment de la journée)
Il n'y a pas de réponse à cette question. Chaque enfant est différent, et a son propre rythme.
L'autonomie dans l'apprentissage de la propreté, c'est l'accompagnement de l'adulte vis-à-vis de l'enfant.
L'accompagnement repose sur l'observation de l'enfant : les assistantes maternelles comme les parents savent très bien reconnaître une attitude inhabituelle au départ mais qui pourra être identifiée par la suite comme le signe d'une envie, comme par exemple : un enfant qui s'arrête subitement de jouer et s'isole dans une autre pièce, un dandinement, le fait de toucher à sa couche, une immobilité… Ce sera peut-être le moment de lui proposer le pot en verbalisant « as-tu envie de pipi ? je mets le pot ici, tu pourras y aller tout seul ou tu pourras me demander ».

La félicitation s'avère inutile lorsque l'enfant n'a pas intériorisé le mécanisme de la propreté, cela engendrerait une réponse à l'adulte et non à l'enfant qui ne sait pas encore que les fèces sortent de son corps.

La place du pot

L'endroit approprié pour tous est les toilettes. Vous pouvez commencer par présenter le lieu à l'enfant en verbalisant vos allers/retours aux toilettes, cela lui permettra d'identifier ce que l'on fait dans les toilettes. N'ayez crainte l'enfant aime faire comme l'adulte et même mieux que lui encore. Important : le besoin d'intimité est essentiel, il permet la détente. Une porte entrouverte avec la présence de l'adulte à côté par exemple.

Les valeurs éducatives assistantes maternelles / parents

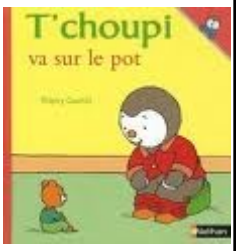

Cette étape dont les adultes parlent tant, se prépare dès la première rencontre. Certains(es) assistants(es) maternels(les) vont préférer en parler brièvement mais clairement dès la première rencontre (par exemple présentation des principes pédagogiques : comme pas de mise sur le pot à 9 mois), d'autres vont préférer ne pas en parler du fait que ce soit trop prématuré face à un futur parent. Aucune méthode n'est à recommander, l'essentiel étant la construction du lien de confiance et la communication. Chacun tisse ce lien à sa manière, certains parents vont ressentir le besoin de se faire guider par l'assistante maternelle, d'autres vont avoir besoin de croiser leurs expériences pour avancer, tandis que d'autres vont se montrer très assurés mais vont peut être réajuster leurs point de vue au fur et à mesure du développement de leur progéniture. L'écoute a également un rôle important pour favoriser ce lien de confiance.

Enfin quoi qu'il en soit, tous les enfants deviennent propres. L'enfant a envie de faire comme les autres, c'est une pulsion de vie.

En résumé

Prendre le temps...	Observer...	Expliquer...
Verbaliser...	Proposer...	Et s'adapter

Source : Soirée thématique « l'acquisition de la propreté chez le jeune enfant » Intervenant Mr Apple

« Parlons en ... »

L'enfant et son animal… un lien important !

L'animal, qu'il soit réel ou en peluche, fait partie de la vie de chaque enfant. Bien souvent, dès la naissance l'enfant est entouré de peluches représentant un ours, un lapin… l'aspect sécurisant de ces petits animaux lui permet de les considérer comme des compagnons de jeux, voir des confidents.
L'enfant qui subit la domination des adultes pourra à son tour exercer un certain pouvoir sur ses peluches, ce qui lui permettra d'extérioriser son agressivité et ainsi ne pas rester avec un surcroît de colère en lui.
Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il adapte ses jeux et les peluches ont alors un rôle dans la fonction symbolique du jeu. Par exemple, il disposera ses peluches sur des chaises face à un tableau pour jouer à la « maîtresse d'école ».

L'animal vivant, quant à lui, apporte à l'enfant des satisfactions similaires et complémentaires.
A priori, la meilleure période pour accueillir un animal dans le foyer est lorsque l'enfant a environ 6 mois. En effet, il commence à cet âge à se différencier de sa mère. Il s'ouvre aux autres et s'intéresse à tout ce qui l'entoure. Si vous optez pour un chiot par exemple, ils partiront ensemble à la découverte du monde.
Vers 9 /10 mois, l'enfant peut s'identifier à l'animal, Freud(1) note que *: "les enfants n'ont aucun scrupule à considérer les animaux comme leurs égaux à part entière. Ils se sentent davantage apparentés aux animaux qu'à leurs parents, qui peuvent être une énigme pour eux. Dans un premier temps, la ressemblance est du côté de l'animal, la différence du côté de l'adulte."* Il est vrai que les enfants vont, tout comme l'animal, se déplacer à quatre pattes, ou encore seront tout deux confrontés aux interdits de l'adulte.

Entre le 7ème mois et la fin de la première année, il s'agit pour l'enfant d'une période d'angoisse, il n'a pas encore acquis le langage et observera tout ce qui se passe autour de lui et notamment son animal. *« Sa présence auprès de l'enfant permet la facilitation, l'acquisition et la consolidation des actes ritualisés étudiés par Montagner(2). Ces relations non verbales (postures, gestes, mimiques, vocalisations, etc...) jouent un rôle important dans la tolérance mutuelle et l'établissement de liens privilégiés entre deux ou plusieurs enfants. L'animal peut aider l'enfant dans le développement de sa gestualité qui lui sert de moyen de communication avant la 4ème année».*

L'animal participe au développement sensoriel de l'enfant. Celui-ci aura besoin de toucher son chien et de sentir sa chaleur, les échanges tactiles se feront nombreux.
Par ailleurs, il sera un compagnon de jeu extraordinaire, et très utile pour l'acquisition motrice de l'enfant, qui pourra faire du quatre pattes, courir, sauter… Plus tard l'enfant pourra se créer un monde imaginaire où son animal jouera le premier rôle.

L'animal joue indéniablement un rôle affectif très important. Ils se cherchent mutuellement, ils ont établi une communication qui leur est propre, par exemple l'animal sait très bien faire comprendre au tout petit enfant quand il souhaite être tranquille.
Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il se sent en confiance avec son animal qui devient bien souvent son confident. Il n'est pas rare que celui-ci lui attribue des sentiments, il vous dira par exemple « regarde, le petit chat est triste parce que sa maman est partie ». Il est convaincu qu'il peut comprendre son animal, l'enfant est encore dans la pensée magique.

Vers l'âge de 3 ou 4 ans, l'enfant peut chercher à apprendre des choses à son animal, comme ses parents peuvent le faire avec lui. Il créé alors des mises en scènes où il peut, soit disputer ou féliciter son animal. C'est en général à cette période que l'enfant veut doucher ou habiller son chat ou son chien par exemple.

Tout comme les jeux avec l'ours en peluche où il peut exercer son pouvoir, c'est l'enfant qui domine son animal vivant, il faut expliquer à l'enfant à ce moment là, qu'il ne peut pas tout faire subir à son animal parce que celui-ci n'est pas en peluche. C'est à ce moment qu'il découvrira qu'il a une responsabilité envers lui. Il doit veiller sur lui, lui donner de l'affection. Il doit apprendre à respecter son animal, et donc apprendre le respect tout simplement.
L'enfant qui cherchait protection et réconfort de la part de son animal va, en grandissant inverser les rôles, et c'est l'enfant qui lui procurera sa protection. L'animal devient en quelque sorte « le bébé » de l'enfant.
Toutes ces phases successives contribuent à construire la personnalité de l'enfant et la découverte de ce qu'il ressent.

L'animal vivant permet également d'aborder un certain nombre de sujet inhérent à la vie. On peut alors expliquer à l'enfant, par exemple, comment se passe la naissance des chiots, comment ils ont été nourris dans le ventre de leur maman, etc…
On peut également aborder le thème de la mort puisqu'un animal a une espérance de vie moindre que la notre. On peut évoquer, par l'intermédiaire de l'animal, tous les sujets auxquels l'être humain est confronté tels que :

- la différence de sexe
- la procréation
- la naissance
- l'allaitement
- la mort
- mais aussi mettre des mots sur des émotions comme l'agressivité, la peur, l'angoisse, la tendresse…

Lorsqu'il y a un conflit au sein même de la famille, l'animal peut provoquer une décharge affective ou encore être le lien qui fera que le dialogue se renoue, notamment avec les adolescents.

On le voit, l'animal peut être très important au cours des différentes acquisitions de l'enfant. Ils apprendront à se connaître au fur et à mesure du temps, c'est aux parents de les accompagner dans cette découverte mutuelle. *Source Doctissimo*

(1) Psychiatre (1856-1939) (2) Docteur en Sciences

Bricolage estival…

Hérisson en terre

Matériel :

- de la terre
- des graines de citrouille, des pâtes ou des allumettes dont le bout rouge sera enlevé (à adapter selon l'âge de l'enfant)
- des yeux mobiles

Activité :

Faire modeler de la terre par l'enfant puis faire une boule.
Ensuite allonger la terre d'un côté pour former le museau du hérisson. Mettre de la colle sur les pépins, les pâtes ou les allumettes et les piquer dans la terre sur le dos du hérisson.
Coller les yeux et laisser sécher quelques jours.

Age des enfants
A partir de 2 ans

Source
Mme Malitourne, Assistante Maternelle

La Toupie

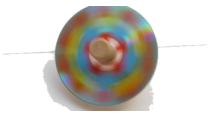

Matériel :

- un vieux CD
- un bouchon
- un cure-dent en bois
- colle blanche
- gommettes

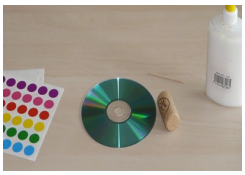

Activité :

Couper un petit morceau du bouchon (environ un tiers) et enfiler le cure-dent (au milieu), en le laissant dépasser de 1 à 2 cm du côté net.
Au niveau du côté découpé, enduire le bouchon de colle et le glisser sous le CD (face côté imprimé), puis enfiler de l'autre côté le reste du bouchon (vérifier que le pic qui dépasse n'est pas plus grand que le bouchon, sinon casser un petit bout avant de l'enfiler). Centrer le bouchon sur le CD, essuyer l'excédent de colle et laisser sécher.
Il ne reste qu'à décorer le CD avec des gommettes ou des bandes de papier, en utilisant de préférence les couleurs primaires (rouge, jaune et bleu), pour tester les mélanges les plus courants.
Poser par exemple quelques gommettes d'une seule couleur sur le bord, et faites tourner pour vérifier la couleur obtenue … (si vous ne réussissez pas à trouver l'équilibre en lançant la toupie, raccourcir légèrement la pointe du cure-dent).
Ajouter ensuite une autre couleur un peu décalée de la première, lancer. Vous obtiendrez votre premier mélange.

A vous de tester les mélanges rouge et jaune, jaune et bleu, rouge et bleu, etc…

Des cercles de différentes couleurs se formeront au moment du lancer.

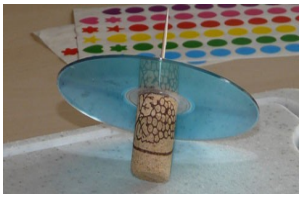

Age des enfants
A partir de 2 ans

Source
Mme Wojdaszka, Assistante Maternelle

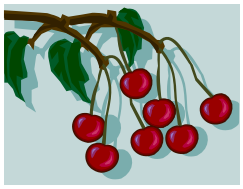

Paroles d'enfants ...

Mon cerisier étant rempli de fruits, je décide de mettre des CD dedans pour éloigner les merles tentés de venir manger les belles cerises bien rouges.
Le lendemain, Victor voit les CD bouger et dit avec un grand étonnement : « les arbres aussi aiment la musique ?? »

Il fait chaud, Victor ouvre le réfrigérateur et me dit : « tu n'as pas de coca ? » non, je n'en ai pas Victor. Et là, il m'attire dehors et me dit : « Pourtant tonton il a planté du coca !!! » en me faisant voir les bouteilles en plastique à chaque pied de tomates...

Clémence, 2 ans et demi, le bras allongé devant elle se met à souffler en direction du ciel.
« Clémence, pourquoi souffles tu ainsi ? … Ben ! je gonfle les nuages ».

Tati, je suis trop contente ce week-end je pars au bord de la mer, et je vais dormir dans … c'est pas une maison mais … Ah oui ! un cachalot !

Au cour du repas, les enfants se régalent et l'un d'entre eux me réclame « S'il te plait encore de l'escalope de dingue ! »

Comptines

Monsieur Pouce

Le pouce le coquin
L'index le vilain
Le majeur a peur de rien
L'annulaire et l'auriculaire
Deux petits frères

Ron, ron, ron

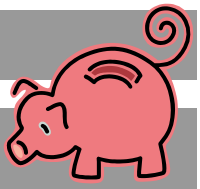

Ron, ron, ron
La queue d'un cochon
Ris, ris, ris
La queue d'une souris
Rat, rat, rat,
La queue d'un gros rat

Idées de lecture

Nénègle sur la montagne de Benoit CHARLAT (Loulou et compagnie)

Toutes mes comptines préférées de Anne BUSTARRET (Nathan)

Jeux pour 3/5 ans de Clo ADY et Annette BOISNARD (Casterman)

Le nouveau voyage de Mr Caca de Angèle DELAUNOIS (400 coups Eds Les)

La petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête de Wolf ERLBRUCH, Werner HOLZWARTH (Milan Eds)

Menu du Jour

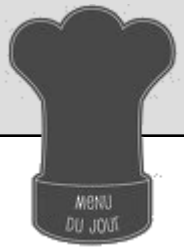

Voici quelques idées de recettes à réaliser pour ou par les enfants.
- Sous réserve de diversification alimentaire -

Recette pour la famille

Muffins aux fraises Tagada

Ingrédients pour 6 muffins :

- 150 g de farine
- 1 œuf
- 20 g de beurre
- 125 ml de lait
- ½ sachet de levure chimique
- 150 g de fraises Tagada

Mettre dans une casserole le beurre, le lait et les fraises Tagada et faire chauffer. L'étape pour faire fondre les fraises est un peu longue, il ne faut pas s'inquiéter !
Dans un bol, mélanger la farine et la levure.
Quand les fraises sont fondues, sortir la casserole du feu, incorporer l'œuf.
Verser alors ce mélange dans la préparation farine levure.
Verser la pâte dans les moules à muffins et les remplir aux trois quarts. Au dessus, enfoncer une fraise mais pas trop sinon, on obtient un trou dans les muffins ! (cette fraise Tagada permet de donner la couleur rose vif au muffin et de caraméliser le dessus).
Enfourner (cuisson 25 minutes à 180°C)

Recette à réaliser avec les enfants

Les bouchées au thon

Ingrédients :

- 1 concombre
- 1 boite de thon au naturel de 120 g
- 2 cuillerées à soupe de crème fraîche
- 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive
- ½ citron
- 15 brins de ciboulette
- des tomates cerises
- sel et poivre

Laver le concombre et les tomates. Peler le concombre en laissant des bandes de peau. Hacher la ciboulette et presser le ½ citron.
Mixer ensemble le thon, la crème, le jus de citron et l'huile d'olive. Ajouter la ciboulette, le sel et le poivre et mélanger.
Découper le concombre en morceaux égaux. Poser ces morceaux dans une assiette et bien les creuser avec une petite cuillère.
Remplir les morceaux avec la crème de thon. Poser une tomate sur chaque morceau. Mettre l'assiette 2 heures au réfrigérateur.

Recette pour la famille

Salade au chèvre chaud

Pour 4 personnes :
Préparation : 20 min / cuisson : 5 min

Ingrédients :

- 150 g de petites salades mélangées (mesclun)
- 4 crottins de Chavignol
- 5 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillerée à soupe de vinaigre
- 4 tranches de pain de campagne
- sel et poivre

Laver et essorer soigneusement la salade. Couper chaque fromage de chèvre en deux dans l'épaisseur. Préparer la sauce avec le vinaigre, 4 cuillerées à soupe d'huile, du sel et du poivre. Badigeonner les tranches de pain de campagne sur une seule face avec le reste d'huile. Mettre 2 demi fromages, face coupée dessus, sur chaque tranche de pain.

Tourner la salade dans la vinaigrette et la répartir sur des assiettes de service. Passer les tranches de pain garnies de fromage sous le grill du four pendant 4 à 5 minutes, jusqu'à ce que le pain soit bien doré et que le fromage commence à fondre.

Disposer les toasts sur la salade ou à côté et servir aussitôt.

Bon appétit

QUESTIONS / REPONSES

L'assistante maternelle a-t-elle droit aux congés pour enfants malades ?
Tout salarié à droit de bénéficier d'un congé non rémunéré en cas de maladie ou d'accident, constaté par certificat médical, d'un enfant de moins de 16 ans dont il a la charge. La durée de celui-ci est au maximum de 3 jours par an et peut-être portée à 5 jours si l'enfant est âgé de moins d'un an ou si le salarié assume la charge de trois enfants ou plus de moins de 16 ans.

Congés pour fractionnement :

Le fractionnement du congé principal de 24 jours ouvrables ouvre droit à des congés supplémentaires lorsqu'une partie de ces congés est prise en dehors de la période légale, (1er mai au 31 octobre) :

- si le salarié prend entre 3 et 5 jours de congés en dehors de cette période, il lui est dû 1 jour ouvrable supplémentaire
- s'il prend 6 jours ou plus, il lui est dû 2 jours ouvrables supplémentaires.

La cinquième semaine ne peut en aucun cas donner droit à des jours supplémentaires de congés pour fractionnement.

Congés supplémentaires :

Toute femme salariée de plus de 21 ans au 30 avril de l'année précédente bénéfice de 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge âgé de moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours, et ce dans la limite de 30 jours de congés payés.

Une assistante maternelle peut –elle être rémunérée par le CESU ?

Oui une assistante maternelle peut être rémunérée par le CESU pré financé uniquement.

MODE D'EMPLOI

Affiliation au Centre de remboursement CESU par votre employeur :

- ✔ soit en ligne sur le site cr-cesu.fr
- ✔ soit par courrier en retournant le dossier d'affiliation téléchargeable sur l'un des sites émetteurs (Accor services, Chèques Domicile, Domiserve, La Banque Postale, Natixis Intertitres, Sodexo Chèques et Cartes de Services)

Une fois le salarié affilié, le CR CESU vous enverra des bordereaux personnalisés. Ces bordereaux seront à joindre aux CESU pour leur remboursement.

Remboursement :

- en déposant les chèques au guichet de votre banque accompagnés d'un bordereau personnalisé par courrier simple, accompagné du bordereau personnalisé

- directement sur internet avec votre relevé d'identité bancaire, votre employeur déclare les titres sur le site de l'émetteur et valide votre paiement.

····· INFOS BIBLIOTHEQUES ·····

GUECELARD

Bibliothèque M. Maurice BREMENT
62 bis rue Nationale Guécélard
☎ 02 43 57 01 53

Horaires ouverture :
Lundi 15h à 18h
Mercredi 10h à 12h / 15h à 17h
Samedi 10h à 12h30

Modalités :
3 livres empruntés pour trois semaines : Tarif 7.50 € pour les assistantes maternelles de la commune.
Possibilité d'emprunter gratuitement des livres pour les enfants accueillis (adhésion gratuite au nom des enfants accueillis).

TELOCHE

Bibliothèque Mme Nancy AMAT
18 rue du 8 mai Teloché
☎ 02 43 39 23 74

Horaires ouverture :
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 16h à 18h
Samedi 10h à 12h

Modalités :
Adhésion adulte 1.65 €, gratuit pour les enfants. 3 livres pour 3 semaines.
Une lecture de contes à destination des enfants tous les 1ers mercredis du mois à 11 heures. Entrée libre et gratuite.

ECOMMOY

Bibliothèque Mme Isabelle TIXIER
4 rue des Perrières Ecommoy
☎ 02 43 42 35 32

Horaires ouverture :
Mardi 10h à 12 h / 16h30 à 18h
Mercredi 10h à 12h / 14h à 18h
Vendredi 15h à 18h
Samedi 10h à 12h

Modalités :
Emprunt gratuit pour les assistantes maternelles (se présenter avec un justificatif de domicile et l'agrément en cours)
6 documents empruntables pour 4 semaines

LAIGNE ST GERVAIS

Bibliothèque intercommunale
Mme Catherine DEVEZE
32 rue des Frères Bailleul Laigné en Belin
☎ 02 43 21 99 93

Horaires ouverture :
Lundi 15h à 17h30
Mardi 15h à 17h30
Mercredi 10h à 12h / 14h à 18h
Vendredi 16h à 17h30
Samedi 10h à 12h00

Modalités :
Adhésion familiale de 16 euros ou adhésion individuelle de 7,50 euros nécessaire. L'usager peut emprunter 3 documents à la fois pour 4 semaines pendant la période de juillet et août. Possibilité d'emprunter 6 documents pour 8 semaines.

MONCE EN BELIN

Bibliothèque Mmes Karine LAGACHE et Martine ROBERT
Val'Rhonne Allée de l'Europe Moncé en Belin
☎ 02 43 42 35 32

Horaires d'ouverture :
Mardi 15h30 à 18h
Mercredi 10h à 12h /14h à 19h
Jeudi 16h30 à 18h
Vendredi 16h30 à 18h
Samedi 9h à 12h

Modalités :
Adhésion gratuite pour les assistantes maternelles moncéennes avec emprunt possible de 3 livres + 3 revues + 1 CD (réservé aux adultes) pour 3 semaines par enfant accueilli.

- A destination des parents qui souhaitent recevoir le Ramd'AM -

Mr ☐ Mme ☐ ……parent(s) employeur de Mme ……souhaite(nt) recevoir le Ramd'AM à l'adresse suivante ……
……

Coupon à retourner au CIAS Rampe Bercé Belinois 34 rue des Frères Bailleul 72220 LAIGNE EN BELIN

Soirées

Afin de construire ensemble le prochain journal du R.A.M.P.E., n'hésitez pas à nous rejoindre les :

Jeudi 21 octobre 2010

❖ ❖

Et Jeudi 25 novembre 2010

à 20h30
Au RAMPE
34 rue des Frères Bailleul
72220 Laigné en Belin

RAMD'AM

Soirée échange sur les Jeux et Rencontres

Venez faire part de vos idées, de vos remarques pour construire et définir ensemble une charte de fonctionnement

Rejoignez-nous
le 21 septembre à 20h30

Au RAMPE
34 rue des Frères Bailleul
72220 Laigné en Belin

Inscription obligatoire
auprès du RAMPE avant le 16 septembre 2010

Atelier Contrat de travail

(comment remplir un contrat de travail : mensualisation, congés payés, indemnités de rupture...)

Mardi 9 novembre 2010

à 20h30
Au RAMPE 34 rue des Frères Bailleul
72220 Laigné en Belin

Inscription obligatoire
auprès du RAMPE avant le 6 novembre 2010

Echanges sur la pratique professionnelle

Vous êtes assistante maternelle et vous souhaitez échanger sur votre pratique professionnelle, Rejoignez-nous le

Jeudi 7 octobre 2010

à 20h30
Au RAMPE 34 rue des Frères Bailleul
72220 Laigné en Belin

Inscription obligatoire
auprès du RAMPE avant
le 30 septembre 2010

Assistantes Maternelles

Réunion d'information sur L'agrément d'assistant maternel

Qu'est ce qu'un agrément, un accueil à la journée, quelles sont les démarches à effectuer en cas de changement de situation (changement adresse, accueil d'un nouvel enfant...)

Date en attente de confirmation

Vous recevrez ultérieurement une invitation personnalisée

Un spectacle de fin d'année sera organisé par le RAMPE début décembre 2010.

Vous recevrez ultérieurement une invitation personnalisée

Agenda des Jeux et Rencontres

Des temps Jeux et Rencontres
pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle
et/ou occasionnellement de leurs parents

Guécélard

2ème et 4ème mardi du mois
9h45-11h45
Salle Associative

14 septembre — 28 septembre
12 octobre — 9 novembre
23 novembre — 7 décembre

Moncé en Belin

1er et 3ème vendredi du mois
9h30 - 11h30
CSC « Le Val'Rhonne »

10 septembre — 24 septembre
8 octobre — 19 novembre
3 décembre — 17 décembre

Teloché

2ème et 4ème jeudi du mois
9h15-11h15
Ruelle de l'ex cantine

9 septembre — 23 septembre
14 octobre — 25 novembre
9 décembre

Laigné St Gervais

1er et 3ème jeudi du mois
9h15-11h15
Centre Social

9 septembre — 23 septembre
mardi 5 octobre : Sortie poney*
18 novembre
2 décembre — 16 décembre

Favoriser l'éveil du jeune enfant

* Une invitation vous sera adressée pour la sortie poney

Agenda des Jeux et Rencontres

Ecommoy

2ème et 4ème lundi du mois
9h30-11h30
Multi accueil
Chemin de l'Abreuvoir

13 septembre

mardi 28 sept : sortie poney *

jeudi 14 octobre : bibliothèque **

8 novembre

22 novembre **6 décembre**

Marigné Laillé

1er et 3ème mardi du mois
9h15-11h15
Ludothèque

7 septembre **21 septembre**

mardi 28 sept : sortie poney *

16 novembre

30 novembre **14 décembre**

St Biez en Belin

1er et 3ème lundi du mois
9h45-11h45
Salle de l'accueil périscolaire
Rue de l'Ecole

6 septembre **20 septembre**

4 octobre **15 novembre**

29 novembre **13 décembre**

St Ouen en Belin

2ème et 4ème vendredi du mois
9h30-11h30
Accueil périscolaire

17 septembre

mardi 5 octobre : sortie poney *

15 octobre **12 novembre**

26 novembre **10 décembre**

Favoriser l'éveil du jeune enfant

* Une invitation vous sera adressée pour la sortie poney

** Pour la commune d'Ecommoy, inscription obligatoire pour l'activité bibliothèque auprès de Mathilde avant le 29 septembre (☎ 02 43 42 99 13). - Places limitées -

COORDONNEES Circonscription Solidarité Départementale Sarthe

Circonscription	Assistants Sociaux	Secteurs d'intervention	Permanences
LE MANS Circonscription de Solidarité Départementale Antenne Paul Ligneul 43 rue Paul Ligneul 72000 LE MANS Tel : 02 43 85 09 27 Fax : 02 43 72 95 08	Mme SAMYN	Guécélard	**Mairie de Guécélard** ☎ 02 43 87 12 18 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h **sur rendez-vous**
ECOMMOY Circonscription de Solidarité Départementale 3 rue du collège 72220 ECOMMOY Tel : 02 43 42 65 13 Fax : 02 43 42 93 84	Mme ROCHEREAU	Ecommoy	**Circonscription de Solidarité Départementale d'Ecommoy** Tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h **sans rendez-vous** ☎ 02 43 42 65 13
	Mme LEROUX	Marigné Laillé	**Mairie de Marigné-Laillé** **Sur rendez-vous** ☎ 02 43 42 65 13
	Mme VELOT	St Biez en Belin St Ouen en Belin	**Mairie de Saint Ouen en Belin** 1er et 3ème lundi de chaque mois de 14 h à 15 h 30 **sur rendez-vous** ☎ 02 43 42 65 13
MULSANNE Circonscription de Solidarité Départementale Avenue de Bönen 72230 MULSANNE Tel : 02 43 42 00 22 Fax : 02 43 42 53 96	Mme FREBOURG	Teloché	**Mairie de Téloché** Tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 **sans rendez-vous** ☎ 02 43 42 00 22
	Mme BAZANTAY	St Gervais en Belin Laigné en Belin Moncé en Belin	**Centre socio-culturel « Le Val Rhonne » de Moncé en Belin** 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 14 h à 16 h **sur rendez-vous** **Mairie de Laigné en Belin** Tous les jeudis de 9 h à 12 h **sans rendez-vous** ☎ 02 43 42 00 22

Circonscription	Puéricultrices	Secteurs d'intervention	Permanences
ECOMMOY Circonscription de Solidarité Départementale 3 rue du collège 72220 ECOMMOY Tel : 02 43 42 65 13 Fax : 02 43 42 93 84	Mme DEMENOIS	Guécélard Laigné en Belin St Gervais en Belin St Ouen en Belin Moncé en Belin	**Centre socio-culturel « Le Val Rhonne » de Moncé en Belin** Permanence : Tous les vendredis de 10 h à 12h Consultation nourrisson : 1er et 3ème mardi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 **sur rendez-vous** ☎ 02 43 42 65 13
	Mme NICOLAS	Ecommoy Marigné Laillé Teloché St Biez en Belin	**Multi-accueil d'Ecommoy** Permanence : Tous les vendredis de 10 h à 12 h consultation nourrisson : 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 **sur rendez-vous** ☎ 02 43 42 65 13